



Mars 2024 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a décidé d'adjuger les travaux hivernaux du secteur de Mex à l'entreprise Jacquemoud SA.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du projet sur l'avenir commun de Vérossaz, St-Maurice et Massongex, approuvé la décision d'organiser une consultation sous forme de scrutin populaire le 9 juin 2024.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la révision du règlement du Conseil général, approuvé les remarques à transmettre.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a pris connaissance du tableau de bord des projets et investissements communaux en cours.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du réaménagement des espaces extérieurs de la Tuilerie côté est et du concept de mobilité du personnel, approuvé le principe :
 - de la suppression des places de parc entre le futur bâtiment communal et le cycle d'orientation de la Tuilerie.
 - de la réaffectation de la zone précitée en espaces verts.
 - de la non affectation de places de parcs pour les employés communaux.
 - du maintien des places de parc pour les locataires côté sud.
 - de l'installation d'une borne en haut du chemin de la Tuilerie.
 - de l'ouverture de parking de 17h00 à 6h00 ainsi que les samedis et dimanches.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre réaménagement du jardin de la Tuilerie, préavisé favorablement la variante avec intervention minimaliste.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du redéploiement des locaux administratifs à la Tuilerie, adjugé les travaux de :
 - installations électriques à Monnay Electricité SA.
 - menuiserie intérieure à la Menuiserie Agaunoise Sàrl.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de l'agrandissement du groupe scolaire 2, adjugé les travaux de:
 - chauffage à l'entreprise Coutaz SA.
 - ventilation à l'entreprise Gex SA.
 - échafaudages à l'entreprise Roth Echafaudages SA.
 - façades en isolation crépie à l'entreprise Colombara SA.

- chapes à l'entreprise Créa'chapes
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé la constitution du droit de superficie en sa faveur sur la parcelle 2342.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé la réunification parcelles 395, 396, 397, 399 et 400.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a accepté de mettre un local à disposition de l'association Agaune Radio.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a accepté d'augmenter le taux général d'activité de la direction des écoles primaires en le faisant correspondre à la nouvelle part subventionnée de l'Etat du Valais.
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a validé le contrat de prestation attribuant la responsabilité de l'organisation et la conduite du sport scolaire facultatif à l'association "Sport-Art-Développement".
- Lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la modernisation du réservoir de Mex et l'installation d'un UV, adjudgé les travaux de :
 - raccordement du réservoir au réseau électrique à l'entreprise Genedis SA.
 - télégestion et équipements du réseau d'eau à l'entreprise DPE électrotechnique SA

Etabli et publié le 22 mars 2024.